

LE   **BULLETIN**
DES AMIS DES PHARES

NUMÉRO : 27

Automne 2018



Au menu du Gardien du phare, ce mois-ci, nous avons :

En entrée :

- Mot de la présidente Page : 2
- Assemblée générale des Gestionnaires de phares Pages : 3,4,5

Et les plats principaux :

- Une excellente saison au Lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père Pages :5,6,7
- *Folie sur l'épave*, un spectacle de marionnettes géantes Pages :7,8
- Déménagement du phare de l'Anse-à-la-Cabane Pages : 9,10,11,12,13,14
- Hommage à Jacques Landry Pages :15,16,17,18
- Les 45 phares du Saint-Laurent Pages :19,20
- 175^e anniversaire du phare du Pilier-de-Pierre Pages :20,21
- Femmes et phares Pages :22,23,24,25
- Poèmes des gens, d'une île et de son phare Pages :25,26
- Pas toujours facile de conserver son emploi comme gardien de phare Pages :26,27,28,29
- Les 20 ans du Musée du phare de l'Île Verte Pages :29,30,31
- Partons la mer est belle Page :31
- La fabrique culturelle met les phares en lumière Pages :32,33,34

Au dessert :

- OZÉNIPHARE DELISLE Page :34
- Souhails de Noël Page :35
- La page Facebook de La route des phares Page :35
- Comité du Bulletin des Amis des phares Page :36

En page couverture

Le phare de l'Anse-à-la-Cabane sur l'île du Havre Aubert a été allumé pour la première fois le 30 juin 1871. C'est le plus ancien phare des Îles de la Madeleine toujours en activité. Avec le phare de La Martre en Gaspésie, il est le plus gros phare à structure de bois au Québec. Photo : Patrick Matte.

Mot de la présidente

Bonjour à toutes et tous,

Je voudrais d'abord remercier les membres de la Corporation qui sont venus à notre 18^e assemblée générale annuelle qui se tenait à Pointe-au-Père les 21 et 22 septembre derniers, nous étions une vingtaine à nous réunir pour cette occasion.

Je tiens, particulièrement, à remercier Jean Cloutier, notre vice-président sortant qui malheureusement ne s'est pas représenté, pour son travail colossal à la Corporation. Cependant, il nous a assuré de sa collaboration dans le futur et nous lui en sommes reconnaissants.

Je désire souhaiter la bienvenue à June Smith, de Métis, qui s'est jointe à nous comme administratrice et vice-présidente de la Corporation. Au tour de table, plusieurs gardiens nous ont dit qu'ils ont tenu des activités gratuites pour souligner la Journée québécoise des phares le 13 juillet dernier et ce fut un succès. Je veux que notre lutte pour préserver ce patrimoine maritime et la poursuite d'un but commun encouragent l'élargissement de notre réseau.

La saison estivale fut aussi un succès pour les phares, car la plupart ont eu une augmentation considérable de l'achalandage cette année. L'engouement pour nos phares est sans contredit sur une pente ascendante. De plus en plus, les gens s'informent et sont fiers de la valeur historique et patrimoniale de ces monuments muséaux qui ont vu et contribué à la naissance du Canada.

Cette année, notre exposition « Tout feu, tout phare ! » se tient dans la maison du gardien, au phare de Pointe-au-Père, et ce, jusqu'en 2019. Nous avons même reçu une demande de Parcs Canada pour la garder jusqu'en 2022.

Nous avons plusieurs projets pour l'année 2019 et nous continuerons de travailler avec les gestionnaires de phares et amis des phares pour assurer la pérennité de nos phares et de leurs artéfacts. Nous désirons agrandir notre réseau pour mettre en commun nos expériences et nos façons de nous faire connaître au Québec et ailleurs.



Je souhaite à toutes et tous un bel automne et un bel hiver 2018-2019.

Lucie Bergeron
Phare de Cap-des-Rosiers
Présidente de la Corporation des
gestionnaires de phares

Assemblée générale des Gestionnaires de phares

(Par : Jean Cloutier)

La 18^e assemblée générale de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent a eu lieu le 21 septembre dernier au Site historique maritime de la Pointe-au-Père.

Une vingtaine de membres, représentant une douzaine de phares du Saint-Laurent, ont été en mesure de discuter de la sauvegarde de nos phares laurentiens et des inquiétudes que nous avons à divers égards pour notre organisation et nos phares. Le premier sujet qui nous a interpellés est sans contredit le financement de notre association de bénévoles.



Membres lors de l'assemblée à Pointe-au-Père. Photo : J. Cloutier

Notre Corporation a vu le jour le 22 janvier 2001 et notre seul revenu au début était la faible contribution de 100 \$ de chacun des gestionnaires. Il faut comprendre que la majorité des stations de phare avaient, et ont encore, peu de moyens. En effet, sans bénévolat, plusieurs de ces sites de phare ne pourraient pas fonctionner. Cela ne nous

a pas empêchés de commencer en force avec notre site Internet en 2002 et l'organisation d'un colloque sur l'avenir des phares qui s'est tenu à Rimouski en novembre 2003. Il y a eu par la suite plusieurs projets et réalisations. Appréciant les efforts et tout le bénévolat que nous faisons pour la sauvegarde de nos phares, Pêches et Océans Canada nous ont alloué une petite aide financière à partir de 2008. Cette contribution nous a surtout aidés à travailler étroitement afin de maintenir la cohésion des membres, à défrayer les coûts de notre assemblée générale ainsi qu'à assumer certains frais relatifs à la cession des phares entre 2010 et 2015. Étrangement, après la cession des phares en 2015, cette aide financière a été coupée. Que faut-il comprendre ? Nous vous avons cédé notre problème : les phares et maintenant, arrangez-vous tout seuls !

Est-ce raisonnable de demander une aide financière à Pêche et Océans Canada ? Je crois que oui ! Les derniers phares avec gardien sur le fleuve ont été le pilier du haut-fond Prince et le phare de l'île Rouge en 1988. Il y a donc 30 ans que le Québec a vu disparaître ses gardiens de phare. Nous (La Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du Saint-Laurent) sommes maintenant les nouveaux gardiens de ces phares. Lorsque la Garde côtière a entrepris l'automatisation systématique de ses stations de phare en 1970, on dénombrait 264 stations avec gardien au Canada. Il en reste 50 aujourd'hui. Ces phares sont tous situés dans deux provinces soit : la Colombie-Britannique et Terre-Neuve-et-Labrador. Ces 50 stations de phares qui ont toujours un gardien sur place sont entretenues par ces mêmes gardiens, lesquels sont payés par le gouvernement fédéral avec nos impôts et nos taxes alors qu'au Québec, nous accomplissons les mêmes tâches bénévolement. De plus, le gouvernement assume les coûts d'entretien, de matériaux, de transport, de chauffage et autres dépenses. Tout cela est encore une fois payé par nos impôts ! Nous croyons donc qu'il est raisonnable que Pêches et Océans Canada nous donne un petit coup de pouce financier.

Ceci dit, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il serait intéressant en contrepartie d'avoir un mécène, une institution ou une entreprise qui nous aiderait dans notre mission. Mais nous sommes réalistes et une des solutions pour assurer la survie des phares et la poursuite de nos efforts pour préserver ce patrimoine maritime fragile serait d'élargir notre « membership ». Lors de la création de la Corporation, il avait été décidé qu'il fallait être un gestionnaire de phare pour être membre, ce qui limite beaucoup le nombre de membres possibles au sein de notre organisation. Toutefois, depuis nos débuts en 2001, plusieurs non-gestionnaires, mais amis des phares ont manifesté leur intérêt à participer et à nous assister dans notre mission et nos projets. C'est pourquoi le nouveau Conseil d'administration travaillera au courant de l'année sur les modifications nécessaires aux lettres patentes et règlements généraux de façon à permettre le recrutement d'amis des phares comme vous !

Comme à l'habitude, l'assemblée s'est terminée avec les élections du nouveau Conseil d'administration qui se compose de :

Présidente :	Lucie Bergeron	Phare de Cap-des-Rosiers
Vice-présidente :	June Smith	Phare de Métis
Trésorière :	Arlette Fortin	Phare de Cap Madeleine
Secrétaire :	Annemarie Bourassa	Phare de Pointe-au-Père
Administrateur :	Jean-Paul Salaün	Phare de Cap-des-Rosiers

Nous désirons remercier le Site historique de la Pointe-au-Père et plus spécifiquement Annemarie Bourassa et Serge Guay pour l'organisation de notre assemblée sur leur superbe site. Comme par le passé, ce fut une rencontre chaleureuse, productive et mémorable.

Une excellente saison au Lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père

(Par : Cindy Larouche)

La saison 2018 fut excellente au Lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père avec 29 826 visiteurs. Cela représente une hausse d'une centaine de visiteurs comparativement à l'année précédente qui marquait le 150^e anniversaire de la Confédération. Cette année, l'entrée gratuite pour les jeunes de 17 ans et moins a grandement contribué à augmenter la clientèle familiale du site.

Les visiteurs ont pu découvrir l'exposition *Tout feu, tout phare !*, présentée dans la maison du gardien de phare de Pointe-au-Père. Proposant un passionnant voyage dans le paysage maritime du Québec, cette exposition met en valeur les images captées par Patrick Matte, photographe talentueux qui collabore depuis de nombreuses années avec la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent. L'exposition *Tout feu, tout phare !* permet aussi de découvrir d'authentiques lentilles et de superbes maquettes de nombreux phares du Saint-Laurent.



L'exposition Tout feu, tout phare !, présentée dans la maison du gardien de phare. Photo : Patrick Matte

Journée québécoise des phares : Lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père

La troisième édition de la Journée québécoise des phares au Lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père fut un succès. Plus de 300 personnes ont pris part à la fête.

Tout au long de la journée, plusieurs activités gratuites se sont déroulées. La Tente à lire de Rimouski était sur place pour présenter une sélection de livres pour les petits et les grands sur des thématiques entourant le fleuve, la navigation, les phares et le monde maritime en général. Le conteur Pierre Granger était sur place pour animer une heure du conte inspirée du livre *Le pirate et le gardien de phare* et des animateurs du Musée régional de Rimouski ont permis à petits et grands de s'imprégner des contes maritimes grâce à différents ateliers de création. La présence de Parka, la mascotte de Parcs Canada, ainsi que de Fée Milie et ses sculptures de ballons a aussi été grandement appréciée des enfants !

La population a également été invitée à participer à un pique-nique musical, en compagnie de Véronique Bilodeau, auteure-compositrice-interprète de Rimouski. La belle température a permis aux gens de pique-niquer face à la mer dans un espace aménagé pour l'occasion.



La troisième édition de la Journée québécoise des phares a été un succès au Lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père. Photo : Cindy Larouche

Les participants ont pu en profiter pour rencontrer notre équipe et pour en apprendre davantage sur l'importance cruciale de la station de phare dans l'histoire maritime canadienne, en plus de visiter notre nouvelle exposition temporaire TOUT FEU, TOUT PHARE !, qui propose un passionnant voyage dans le paysage maritime du Québec. Exclusivement pour cette journée, les visiteurs ont pu monter dans le phare en soirée. Au total, 500 personnes ont profité de cette magnifique journée pour visiter le phare.

Folie sur l'épave, un spectacle de marionnettes géantes

(Par : Annemarie Bourassa)

Dans le but d'attirer la clientèle familiale et de proposer une activité en soirée, le Site historique maritime de la Pointe-au-Père a eu l'idée d'offrir un spectacle original et assez unique au Québec.

C'est le 29 août que s'est terminée la saison de *Folie sur l'épave*, la nouveauté estivale du Site historique.

Le spectacle, d'une durée de 50 minutes, a été présenté à 68 occasions durant l'été. « Notre objectif était d'attirer 2 500 spectateurs et de faire venir la clientèle familiale de la région », affirme Serge Guay, le directeur. L'achalandage total a donc été une très belle surprise puisque le chiffre officiel est de 4 311 spectateurs.

Évidemment, la clientèle cible : les familles a été elle aussi présente puisque ce sont 2 003 enfants et 2 308 adultes qui ont visité le Site. La population locale a bien répondu à l'appel avec 53 % de spectateurs provenant de la région de Rimouski. Au final, la moyenne a été de 63 spectateurs par représentation dans une salle pouvant en accueillir 80.



Le taux de satisfaction était très élevé lui aussi ! Les commentaires sur les réseaux sociaux sont très élogieux : *magique, professionnel, on a adoré, on a été ravis, bravo à tous, etc.*

Rappelons que la pièce, dont les acteurs sont le peuple de l'épave de l'*Empress of Ireland*, a été écrite et mise en scène par l'auteur Cédric Landry et que la construction des marionnettes géantes a été confiée au Théâtre de la Dame de cœur, un organisme québécois travaillant depuis plus de 40 ans dans le domaine artistique. Par ailleurs, tout le reste de la production a été fait au niveau régional à 100 %, que ce soit les décors, la musique, les voix des marionnettes. C'est vous dire à quel point notre région regorge de talent !

Cette belle réussite permet à l'organisme de remettre à l'horaire cette activité pour les deux prochaines années dans le Hangar 14.

Merci aux partenaires Tourisme Québec et Tourisme Bas St-Laurent.



Déménagement du phare de l'Anse-à-la-Cabane, **Soulevé par la passion**

(Par : Louise Mercier)

Louise Mercier et Pierre Lavallée ont pris les grands moyens pour protéger le phare de l'Anse-à-la-Cabane aux Îles-de-la-Madeleine. Menacé par l'érosion côtière, ce bâtiment patrimonial a été déplacé en 2013. Toute une aventure de sauvegarde !



Notre premier voyage en famille aux Îles de la Madeleine remonte à 1993. Le charme de ces îles sablonneuses du golfe Saint-Laurent nous a subjugués et nous y sommes revenus de nombreuses fois. Comme pour plusieurs, notre coup de cœur s'est traduit par l'achat d'une maison de vacances en 1999. La maison du gardien du phare de l'Anse-à-la-Cabane à Bassin était en vente depuis quelque temps. Nous l'avons acquise de même que des terrains situés en face, car le site sur lequel elle se trouvait appartenait toujours à Pêches et Océans Canada, qui nous le louait par contrat renouvelable, un fait rare dans la propriété des phares canadiens. Dès lors, il était prévisible que la maison et ses bâtiments seraient un jour déplacés.

Notre volonté de préserver ce patrimoine maritime et paysager

Notre sensibilité à la valeur patrimoniale de ces immeubles – le phare, la maison du gardien, le hangar à pétrole et la bécosse – et du paysage qu'ils forment sur les caps sableux de l'île du Havre Aubert nous a amenés à nous comporter comme les « gardiens » du phare. Désireux que ce paysage maritime soit pérenne, nous avons investi pour entretenir les bâtiments et inciter le gouvernement fédéral à faire de même pour le phare, qui était toujours sa propriété. Nous avons toutefois constaté que l'intérêt du gouvernement pour le phare déclinait au fil des années. Même si le phare fonctionnait encore comme aide à la navigation (il a été éteint en 2011), on entendait de plus en plus dire que le gouvernement se départirait des phares à brève échéance.

Deux mesures de protection, la reconnaissance de l'intérêt patrimonial du phare par le gouvernement fédéral en 1991 et la citation du secteur du phare de l'Anse-à-la-Cabane en 2006 par la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, donnaient déjà le signal de l'importance du site et établissaient les mesures de protection nécessaires à sa sauvegarde.

Nous connaissions déjà bien tous les processus de protection du patrimoine et les obligations qui en découlent pour les propriétaires. En 2002, nous avons entrepris une autre aventure folle, cette fois sur le « continent », comme le disent les Madelinots : la restauration du relais de poste de Deschambault, un bâtiment datant du début du XVIII^e siècle. Notre première action avait été de demander le classement du bâtiment selon la *Loi sur les biens culturels* (depuis 2012, *Loi sur le patrimoine culturel*) vu son importance historique pour le Québec. Nous entendions donc prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde du patrimoine du site des Îles.

L'urgence se précise

Avec vigilance, à chacun de nos séjours et selon les indications de nos amis madelinots, nous avons observé tout ce qui pouvait fragiliser le site et ses falaises. La vigueur des tempêtes à l'automne, le manque de couvert de glace pour protéger les falaises de l'assaut des vagues l'hiver, la force des vents qui érodent les falaises de grès rouge et qui creusent des grottes dans les parois, tout cela nous révélait l'accélération des changements climatiques et leur impact sur un milieu aussi fragile que celui des Îles.

En dix ans, nous avons été témoins de l'effondrement de grands pans de falaises du port de Bassin jusqu'à l'extrémité du chemin de l'Étang-des-Caps ; une érosion préoccupante à proximité de la voie sud du chemin du Phare ; un rétrécissement du terrain initial du phare ; la formation d'une profonde cuvette à la surface du terrain mitoyen, signe de la présence d'une grotte souterraine. Nos appréhensions se sont

confirmées lors d'une excursion en embarcation au bas de la falaise en 2012 : le site se dégradait rapidement. Les échancrures dans la falaise se rapprochaient dangereusement du phare.

En outre, le phare perdait peu à peu de son lustre : les tempêtes d'hiver emportaient des bardeaux, les haubans servant à le stabiliser se fragilisaient puis cassaient, la peinture s'écaillait de la lanterne jusqu'au bas de la structure. Et le sable rouge des falaises, soulevé par les tempêtes, ternissait son éclat. Pour tout dire, les visiteurs trouvaient le phare moche. Dans son processus de délestage, le gouvernement fédéral n'entendait plus investir pour maintenir le bien en bon état. Nous avons donc pris sur nous de faire réparer les haubans et de remplacer les bardeaux perdus qui permettaient aux pluies violentes de pénétrer la structure et de l'abîmer. Là s'arrêtait ce que nous pouvions faire.

Nos appréhensions se sont vues confirmées par les études sur l'érosion des côtes des Îles de la Madeleine produites par les chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Dans son rapport de 2008, le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de cette université nomme, entre autres phénomènes provoqués par les changements climatiques : une hausse du niveau de la mer aux Îles qui amène un déplacement des sédiments ; un littoral plus exposé à la suite de la diminution du couvert de glace ; une augmentation de l'amplitude des vagues lors de tempêtes. Les études et les cartes du Consortium Ouranos-UQAR indiquent que l'érosion dans le secteur du phare de l'Anse-à-la-Cabane et du chemin du Phare est bien réelle et qu'elle progresse inexorablement. Une carte de l'érosion du littoral à l'horizon 2050 montre un recul de la côte de 40 mètres en certains points, au site du phare, entre autres. Voilà qui a été pour nous un signal déterminant : une action devait être prise à brève échéance pour protéger le site du phare de l'Anse-à-la-Cabane !

Passer à l'action avant qu'il ne soit trop tard

Sanctionnée par le gouvernement fédéral en 2008, la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* laisse à partir de ce moment la porte ouverte à des individus et à des organismes prêts à acquérir des phares excédentaires, moyennant l'assurance de leur protection. La Municipalité, dont le territoire comporte six phares, ne souhaitait pas les prendre en charge puisque leur piètre état nécessitait des investissements rapides et importants et que la cession ne venait pas avec des fonds à hauteur des besoins. La Municipalité a cherché des partenaires locaux, mais aucun organisme du milieu n'estimait avoir les reins assez solides pour prendre la responsabilité du phare. Nous avons donc décidé de poursuivre notre engagement en nous en portant acquéreurs. Nous avons formulé et documenté notre intention, qui s'avérait une solution intéressante pour la petite communauté des Îles (population de 12 585 personnes en

2013) puisque des fonds privés viendraient préserver le phare. Ainsi, elle n'aurait pas à déboursier un sou pour conserver toutes les caractéristiques de ce patrimoine.

Nous avons pris grand soin de garder intact le coup d'œil sur le site. Maintenir la qualité de ce paysage identitaire était pour nous fondamental. Nous avons donc fait arpenter le terrain de l'autre côté du chemin du Phare pour que tous les bâtiments du site s'y retrouvent dans une position identique les uns par rapport aux autres. Au terme de l'opération, leur nouvel emplacement serait situé 75 mètres plus au nord que leur localisation initiale.

Le déplacement et les travaux de restauration



Préparation du phare avant le déplacement. Photo : Louise Mercier

À l'automne 2013, l'étape la plus délicate a pris forme. Pour réussir le transport d'un bâtiment aussi haut et étroit qu'un phare, nous nous sommes assurés de disposer des meilleures compétences. La route d'accès permettait encore de circuler avec des camions lourdement chargés des blocs de béton qui feraient contrepoids au poids en hauteur du phare. Deux équipes se complétaient, celle de Héneault et Gosselin,

spécialiste en déplacement de bâtiments hors normes, et celle de Constructions Renaud et Vigneau inc., l'entrepreneur général responsable de l'ensemble des travaux. Nous sommes heureux que les travailleurs des Îles aient pu démontrer tout leur savoir-faire dans un projet aussi unique.

Après une journée de forts vents qui ont imposé un temps d'arrêt, les équipes se sont activées durant trois jours. En résumé, les travailleurs ont dû : placer tous les poids nécessaires ; détacher le fût du phare de ses pieds de fonte ; détacher les haubans pour les rattacher à la structure de déplacement ; transporter le phare d'un côté à l'autre du chemin, puis le redéposer. Au soulèvement du phare, surprise ! Trois des six jambes de support étaient pourries et devaient être réparées avant d'être redéposées sur leurs pieds de fonte. Dès quatre heures, le matin suivant le déplacement, les travailleurs étaient à l'œuvre pour rapidement enlever la pourriture et refaire une structure saine. Le phare a finalement été déposé sur une fondation neuve et attaché aux nouveaux haubans ancrés sur des pieux vissés dans le sol. Il regagnait ainsi toute sa solidité et sa capacité à affronter à nouveau les éléments.



Le transport du phare vers son nouvel emplacement. Photo : Louise Mercier

C'est alors qu'un bon travail de restauration du phare a commencé. Les travaux se sont déroulés jusqu'en 2015. L'essentiel a consisté à : réparer les éléments fragilisés de la structure ; refaire en entier le recouvrement de bardeaux ; réparer les fenêtres ; déposer la lanterne et la restaurer en atelier. Enfin, au printemps 2015, la lanterne a été posée sur le fût. Le feu du phare, qui était éteint depuis 2011, a été rallumé à titre de feu privé, non utilisé pour la navigation. La peinture de l'ensemble des bâtiments et l'aménagement du terrain ont bouclé les travaux de mise en valeur du site.

Un résultat concluant

Nous sommes satisfaits du résultat. Notre investissement personnel, tant en expertise qu'en argent, en valait la chandelle : les Madelinots et les visiteurs sont aujourd'hui à même d'apprécier toute la beauté de ce paysage maritime à Bassin sur l'île du Havre Aubert.



Le phare de l'Anse-à-la-Cabane sur son nouveau site. Photo : Patrick Matte

Louise Mercier est administratrice à la Fondation québécoise du patrimoine et présidente de Culture et patrimoine Deschambault-Grondines. Elle a aussi présidé et dirigé Action patrimoine durant de nombreuses années.

Hommage à Jacques Landry

(Par : Bernard Landry)

Le Portageur

MERCREDI 13 juin 2018

VOL. 23 NO. 24

Un hebdomadaire communautaire distribué gratuitement à Baie-Johan-Betz, Agassish, Île-Michon, Natashquan, Pointe-Parent et Natashquan. UN ORGANISME D'ÉCONOMIE SOCIALE



Nicole Lessard

C'est dimanche, 10 juin qu'un mémorial en hommage aux défunts de la communauté inane a été dévoilé à la population mixte autochtone et non autochtone de Natashquan et Natashquan.

Ce projet démarré, sur une idée de François Bellefleur, chef de la communauté à l'époque, aura mis 4 ans à Bernard Landry et ses collaborateurs pour être gravé sur la plaque qui surplombe le cimetière innu à l'Est de l'école Notre-Dames-Anges à Natashquan.

Un peu plus de 70 personnes innus et non autochtones étaient rassemblés pour la célébration. Bernard Landry a remercié les collaborateurs qui ont participé activement à cette recherche et a tenu à souligner de

Photos: Michel Richard

Suite à la page 5

Hommage à Jacques Landry

Samedi, 9 juin, 14 heures, une bonne soixantaine de personnes étaient réunies aux Douces Heures de l'Âge, résidence pour aînés à Natashquan pour rendre hommage à Jacques Landry.

Les initiateurs de l'événement Bernard Landry, Nathalie Lapierre et Marie-Claude Vigneault, ont voulu souligner le travail remarquable de toute une vie, celle de monsieur Jacques, comme les gens l'appellent à Natashquan.

L'après-midi a été ponctué de nombreux témoignages, à la fois par des gens présents et d'autres, absents, qui ont tenu à se manifester en faisant parvenir un mot.

Suite à la page 4



Emilien Landry, Marie-Berthe Landry, Jacques Landry, Renée Lapierre

Pour le bénéfice des lecteurs et des lectrices du *Bulletin des Amis des phares*, cet article a été rédigé par Nicole Lessard, la coordonnatrice du journal communautaire de Natashquan *Le Portageur*. Les photos sont prises par Michel Richard pour le journal communautaire.

Le samedi, 9 juin 2018 à 14 h, une bonne soixantaine de personnes se sont réunies aux *Douces heures de l'âge*, une résidence pour aînés à Natashquan afin de rendre hommage à Jacques Landry. (Voir *Bulletin des Amis des phares* No.26)

Les initiateurs de l'événement Bernard Landry, Nathalie Lapierre et Marie-Claude Vigneault, ont voulu souligner le travail remarquable de toute une vie, celle de monsieur Jacques, comme les gens l'appellent à Natashquan.

L'un de ses fils, Émilien, ses parents Marie-Berthe et Jacques Landry. Juin 2018.

L'après-midi a été ponctué de nombreux témoignages de gens présents et de gens absents qui ont tenu à se manifester en faisant parvenir un mot.

André Barrette, maire actuel du village, Lorraine Richard, députée de Duplessis pour le Parti Québécois, Antoine Malec, un ami innu, Jean-Luc Burgess, collègue politique et conseiller à Longue-Pointe-de-



Mingan, Pierre Cormier, maire de Havre-St-Pierre, Julien Boudreau, préfet de la MRC Minganie, Magella Landry, président de la Corporation de développement patrimonial, culturel et touristique de Natashquan et vice-président de l'Association touristique régionale de Duplessis – Tourisme Côte-Nord, Jean-Rock Gagnon, directeur général – Réseau Biblio Côte-Nord, Jean-Marie Boudreau, ancien maire d'Aguanish, M^e François Wullaert, directeur général du Bureau de l'aide juridique Côte-Nord, Jacques Lachance, ami et collaborateur, Nancy Fortin, ex-employée de la Municipalité impliquée dans la réalisation de la résidence des aînés, madame Gallienne, amie depuis 64 ans, Léonard Landry, collègue de travail ont tous voulu s'exprimer pour rendre hommage à cet homme. En déclinant cette nomenclature, le constat est clair, monsieur Jacques a été impliqué dans différents secteurs d'activités, soit la santé, la culture, la justice et le tourisme, pour ne nommer que ceux-là.

L'implication de l'homme

Pour certains, Jacques a été un mentor. D'autres l'ont présenté comme un homme d'exception, d'une grande implication dans le développement et le maintien de sa communauté. Il est perçu comme un pionnier, un phare, un défenseur de la condition de vie des gens des villages. Des anecdotes ont fait sourire la salle par moments. Monsieur Jacques est reconnu pour avoir un très bon sens de l'humour et pour être un bon conteur, ce qui rendait les fins de journée de réunion plus agréables. Bien sûr, certains ont fait allusion à son caractère bouillant, parfois même colérique, mais on a aussi reconnu l'être sensible au grand cœur.



Remise du certificat de l'Assemblée nationale par Antoine Malec. Juin 2018.

C'est à Antoine Malec qu'est revenu l'honneur de remettre à Jacques Landry le certificat de l'Assemblée nationale mentionnant son exceptionnelle contribution et son dévouement à l'essor de sa communauté soulignant qu'il est une inspiration pour les générations futures.



Certificat de l'Assemblée nationale. Juin 2018

Guy Côté et Bernard Landry lui ont remis un texte biographique intitulé *Jacques et Marie-Berthe Landry « Le temps nous suit... »* qui a paru dans le dernier numéro de la *Revue d'histoire de la Côte-Nord*. Bernard Landry en est l'auteur. Bernard lui a aussi remis une édition complète du *Bulletin des Amis des phares 2004-2018* dans laquelle se trouve le même article « qui se veut une reconnaissance et un hommage à Jacques Landry ». Il a aussi reçu un cadre, une photo des Galets sur laquelle est inscrit un texte de reconnaissance.



L'assistance, juste avant le début de l'hommage. Juin 2018

Madame Marie-Berthe Landry

Les organisateurs ont aussi témoigné de la patience, de la résilience, du dévouement, de l'accueil et de l'appui de madame Marie-Berthe, la conjointe de Jacques. Pendant toutes ces années, elle est restée debout près de l'homme avec qui elle a partagé sa vie par vents et marées. Une gerbe de fleurs lui a été remise avec beaucoup de reconnaissance et d'affection.

Le père Valmont Boudreau est venu témoigner de la foi de monsieur Jacques. Il a évoqué sa présence dans la communauté et dans sa famille comme celle d'un phare brillant. Des extraits du documentaire « Les derniers gardiens... » réalisé par Dominique Lavoie sont venus clore cet hommage.

Monsieur Jacques, ému, a remercié les gens de cet hommage qui l'a ravi et lui a fait chaud au cœur...

Gracieuseté : Journal communautaire Le Portageur, 13 juin 2018.

Un cordial merci

« Un cordial merci à Marie-Claude Vigneault, Nathalie Lapierre et Bernard Landry pour cette belle rencontre du samedi 9 juin 2018, aux *Douces heures de l'âge* de Natashquan.

Merci aussi à toutes les personnes qui se sont déplacées et celles qui nous ont envoyé un message par écrit afin de nous rendre hommage.

Ce fut pour Marie-Berthe et moi-même une belle surprise et beaucoup d'émotion. Mille fois MERCI à tous ! »

Jacques et Marie-Berthe Landry

Gracieuseté : Journal communautaire Le Portageur, 25 juillet 2018.

Les phares du Saint-Laurent vous sont offerts !

(Par : Patrick Matte)

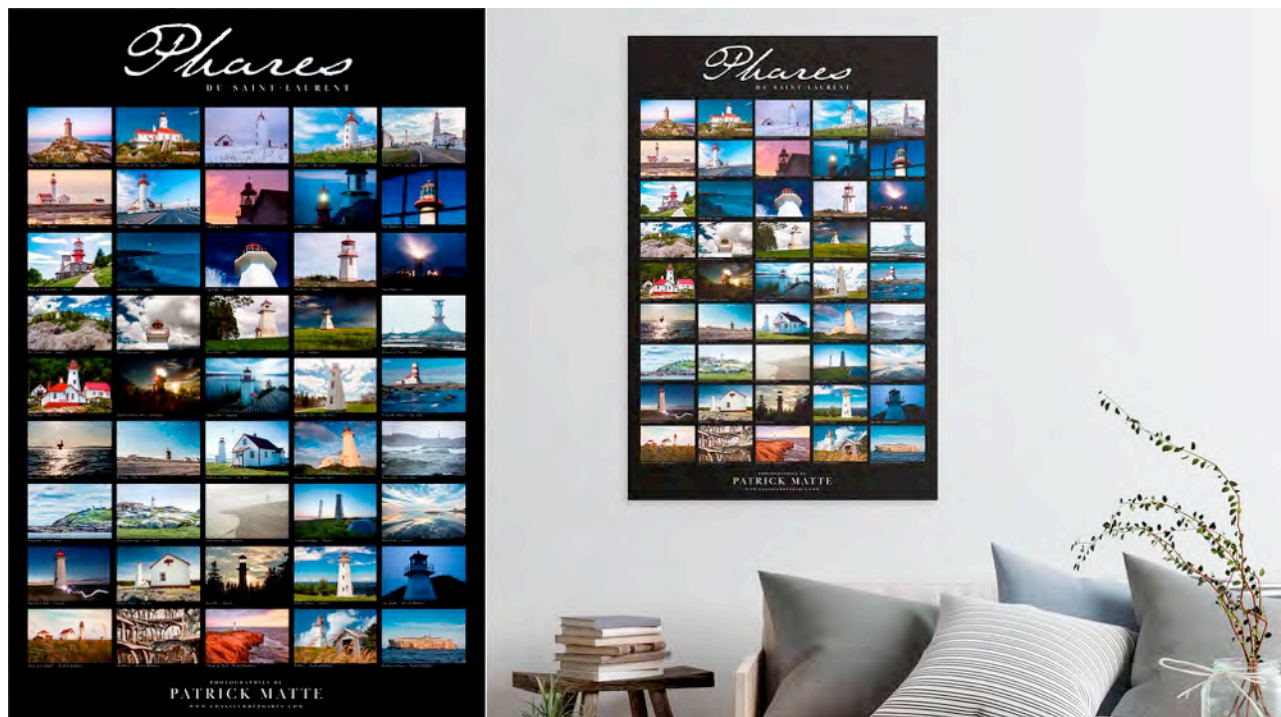
Mission accomplie ! Voici les 45 phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent !

L'heure est au bilan : d'août 2007 à août 2018, j'ai visité la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles de la Madeleine, Chaudière-Appalaches, Charlevoix, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Anticosti.

J'ai parcouru plus de 25 000 kilomètres de routes québécoises et navigué sur notre fleuve pour me rendre sur 13 îles différentes. J'ai rencontré des gens de tous les horizons : marins, historiens, ethnologues, journalistes, artistes, muséologues et passionnés.

En 11 ans, j'ai pris plus de 28 000 photos, à l'aide de 4 caméras différentes, sans compter les photos captées avec mon téléphone intelligent. Ces photos ont été exposées dans 6 endroits différents, dont 3 musées et aussi loin que l'île de la Réunion à l'est de l'Afrique. Elles ont été publiées dans plus d'une trentaine de livres, magazines, revues, panneaux, brochures et sites Web, dont des médias prestigieux comme Ici Radio-Canada, la Fabrique culturelle de Télé-Québec et la revue *L'Actualité*.

Je suis fier de vous présenter l'affiche qui regroupera mes photos des 45 phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent. C'est ma façon de contribuer à la sauvegarde du patrimoine maritime pour que ces phares ne tombent pas dans l'oubli et qu'ils soient appréciés, visités et protégés.



Mais l'affiche n'existe pas réellement encore. J'ai besoin de vous. J'ai évalué plusieurs possibilités afin d'en financer l'impression et la distribution et mon choix s'est arrêté sur une campagne de sociofinancement. **D'ici au 6 décembre, j'espère amasser assez d'argent pour concrétiser ce projet.**

Je vous invite donc à visiter ma page Kickstarter et à y contribuer, pour devenir les premières personnes à recevoir l'affiche quand elle sera imprimée. C'est l'occasion pour nous tous de dire « **voici notre patrimoine maritime** » et d'en être fier.

<https://www.kickstarter.com/projects/patrickmatte/affiche-des-phares-du-saint-laurent?ref=59tq3p>

175^e anniversaire du phare du Pilier-de-Pierre

(Par : Johanne Grenier et Jean Cloutier)

Le phare du Pilier-de-Pierre a été construit en 1943 sur un îlot rocheux en bordure du chenal du Sud selon les plans de l'ingénieur britannique, Charles Atherton. Il est situé à 6,5 km de Saint-Jean-Port-Joli et fait partie de cette municipalité. Plusieurs modifications ont été apportées au fil de ces 175 ans dont : le changement de la lanterne et de son système lumineux en 1914, la disparition de l'habitation du gardien en raison d'un incendie en 1955, l'automatisation du phare et le départ de son gardien en 1960.

La Corporation des amis du Port-Joli en est propriétaire depuis novembre 2015. L'accès est difficile et le débarquement parfois précaire en raison des marées, des courants et des vents. Les amis du Port-Joli ont fait construire une réplique exacte de la lanterne et l'ont installée sur le Sentier d'interprétation maritime près du Parc nautique de Saint-Jean-Port-Joli avec quelques panneaux d'interprétation, afin que les visiteurs puissent en apprendre davantage sur ce patrimoine maritime.

À l'occasion du 175^e anniversaire du phare, avec l'intention de reconstruire un débarcadère au Pilier-de-Pierre, les amis du Port-Joli ont fait le tirage de deux œuvres. La peinture de l'artiste Sophie Lambert a été gagnée par M. François Gagnon et l'aquarelle de l'artiste René Morin a été gagnée par Mme Janine Richard. Nos deux gagnants sont de Saint-Jean-Port-Joli.

Aquarelle de René Morin





Peinture de Sophie Lambert

De plus, le 29 septembre dernier au Musée maritime du Québec, a eu lieu le lancement du livre : *Histoire du chenal du Sud dans l'estuaire moyen du fleuve Saint-Laurent*. C'est notre ami Jean Parent, président des amis du Port-Joli et également président du Musée maritime du Québec qui en est l'auteur.



Ce volume de plus de 300 pages sera en vente au Musée maritime du Québec à L'Islet et chez l'auteur que vous pouvez contacter par courriel ou par téléphone.

Courriel : jeanparent06@videotron.ca

Téléphone : 418-598-6147



Femmes et phares

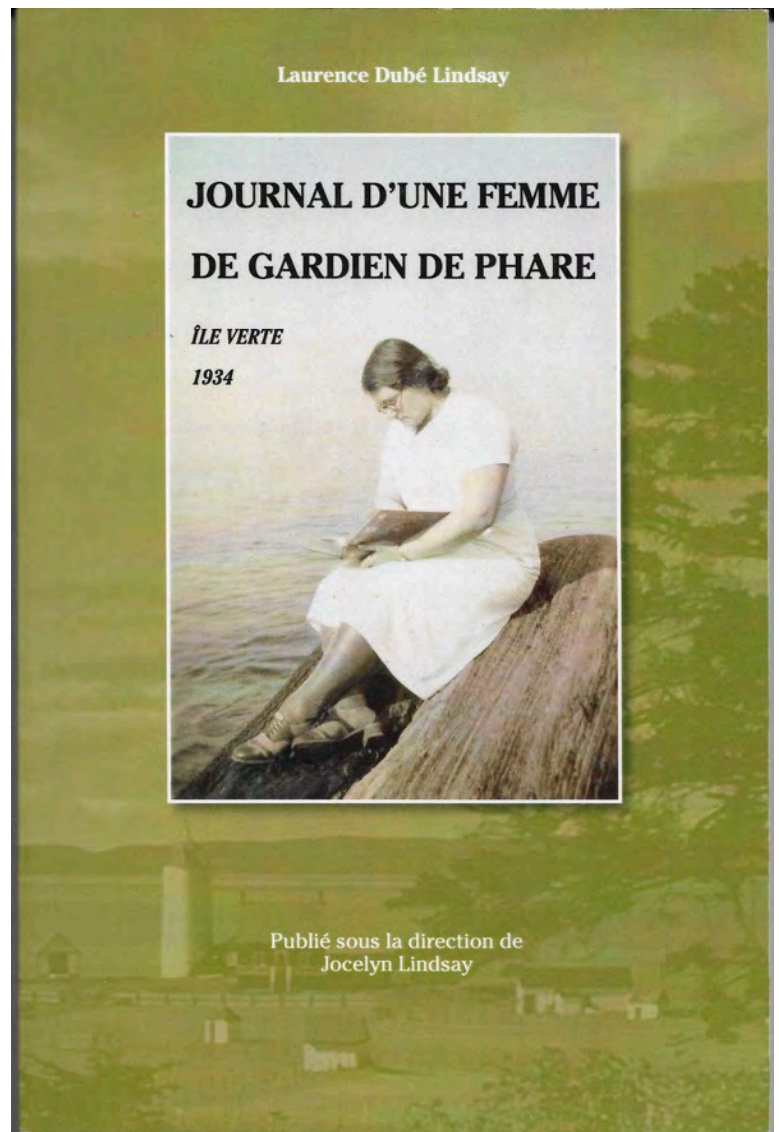
(Par Lise Cyr)

Depuis l'édition du Bulletin des Amis des phares no 22, nous avons commencé une série d'articles destinés à rendre hommage aux femmes impliquées dans la sauvegarde et la mise en valeur des phares.

Pour le Bulletin no 27, nous parlerons du livre ***Journal d'une femme de gardien de phare, Île Verte, 1934*** publié par Jocelyn Lindsay qui a retrouvé le journal écrit par sa mère tout au long de l'année 1934.

LINDSAY, Jocelyn, ***Journal d'une femme de gardien de phare, Île Verte, 1934***, à compte d'auteur, Marquis imprimeur, Montmagny, 2018, 131 pages.

Cette parution récente nous fait vivre la quotidienneté de l'année 1934 au phare de l'Île Verte par la belle plume de Laurence Dubé Lindsay, épouse du gardien Freddy Lindsay. L'édition a été orchestrée par son fils Jocelyn, fier descendant d'une lignée de quatre générations de gardiens au phare de l'Île Verte. Chronique d'une vie révolue, le volume nous livre de nombreux détails sur l'organisation de la vie sur cette station de phare et nous révèle l'importance de l'accueil, la richesse culturelle, la place de la religion, la proximité des familles et l'amour de Laurence pour son beau Freddy.



Merci Jocelyn de nous permettre d'entrer dans l'intimité et les pensées de Laurence. Il s'agit bien plus qu'un récit. En effet, nous avons l'impression de retrouver une amie qui se confie selon son cœur et nous fait partager sa bonne humeur, sa générosité, sa piété, mais aussi ses doutes et ses souffrances (la perte de son premier enfant et de ses deux petites sœurs).

Avant-gardiste et érudite, Laurence met à profit ses talents d'artiste, d'écrivaine, de photographe, de chroniqueuse, de musicienne. Elle a le don d'embellir la réalité du quotidien malgré les épreuves qui viennent ponctuer le cours tranquille de sa vie d'insulaire.

Laurence : la femme sensible et l'artiste



« On entretient avec un prudent respect le mystérieux foyer de l'enthousiasme pour le beau, le vrai, le juste, parce qu'on comprend que c'est là la richesse réelle et inépuisable ». p. 31

Les textes de Laurence Dubé Lindsay livrent une philosophie de vie imprégnée de valeurs basées sur l'ouverture aux autres, la générosité, le respect, mais aussi influencée par les convictions religieuses du temps. Ses écrits nous indiquent qu'elle était une femme hors normes. En effet, elle est instruite et a travaillé dans un magasin avant son mariage. Elle a également une connaissance approfondie de la musique et elle aime écouter des œuvres classiques à la radio. Elle apprécie aussi les moments de méditation où elle se retrouve seule ou en compagnie de son mari au « bocage » pour réfléchir et apprécier la nature.

Grâce au récit, on découvre aussi qu'elle n'était pas une « femme au foyer » à longueur de jour. En effet, elle aime voyager, aller magasiner, découvrir d'autres lieux comme Tadoussac ou la ville de Québec. Elle et son mari sortent souvent de l'île

pour aller visiter les familles à L'Isle-Verte, Trois-Pistoles et Rivière-du-Loup. Ils prennent le bateau malgré le mauvais temps et même souvent de nuit, pour traverser et vaquer à leurs occupations. On apprend que les systèmes de transport étaient plus élaborés et fréquents que maintenant. Deux trains – le *Local* et l'*Express* – desservent quotidiennement la région pour les voyageurs.

Elle fait aussi des projets personnels comme des tapisseries au point de croix, fabrique des objets pour les bonnes œuvres et demeure fidèle à l'écriture de son journal. Elle a aussi à cœur d'illustrer ses souvenirs en prenant des photos qui se retrouveront dans des albums. Soulignons qu'en plus de l'année 1934 où elle tient scrupuleusement son journal, Laurence (LDL comme le dirait Jocelyn pour parler de Laurence Dubé Lindsay)

entreprendra la tenue de registres et de six albums photo qui couvriront presque 40 ans de vie au phare de l'Île Verte, soit de 1926 à 1964. Ces souvenirs constituent probablement les archives les plus complètes et les plus riches racontant en détail la vie dans un phare. On y dévoile les aspects de l'accueil, les changements technologiques, l'entretien sur la tour et les autres bâtiments, les travaux domestiques dans les champs, l'approvisionnement des bateaux du gouvernement, les loisirs, etc.

Les registres et les albums photo constitués par LDL ont servi particulièrement pour la publication de deux livres parus pour le 200^e anniversaire du phare de l'Île Verte : **Le livre d'or des Lindsay** et **Le fleuve, une île et son phare**.

LDL quittera l'Île Verte au moment de la retraite de son mari en 1964. Elle déménagera à Rimouski où elle habitera pendant 30 ans. Elle continuera d'écrire et de partager ses souvenirs ponctuellement.

Laurence : L'épouse du gardien de phare

« *Armand, Alcide et Gérard sont traversés ce soir pour se rendre aux vues animées à L'Isle-Verte. J'ai fait le premier quart.* » p. 47

Riches des détails de la vie insulaire, les chroniques de LDL nous fournissent quelques bribes du métier de gardien. Outre le travail de guet et de surveillance, le gardien et ses assistants ne sont pas toujours aussi accaparés qu'on semble le croire. En se remplaçant pour le travail, chacun peut se rendre du côté de L'Isle-Verte ou de l'île Rouge, assister aux offices religieux, se rendre à Québec ou encore profiter d'un peu de temps pour s'adonner à des loisirs.

On sait que les assistants jouaient un rôle important dans le système de « quarts » : *7 mai. Ce matin, la goélette « Légère » de Matane s'en allait à la dérive au nord d'ici. Gérard qui était de quart aperçut cette goélette à 5 ½ heures du matin malgré l'épais brouillard de neige et de brume* ». LDL souligne qu'un des assistants de cette année-là est son frère, qu'il vit avec eux dans la grande maison et partage leur quotidien. Le gardien et ses assistants devaient se partager 168 heures de garde par semaine. Ils vont visiter la sœur de Freddy, mariée à Théobald Fraser,



gardien du phare de l'île Rouge. C'est dire comment la filiation de la vocation de gardien – Freddy est la quatrième génération de gardiens au phare de l'Île Verte – est présente dans la famille Lindsay.

Autre élément indissociable de LDL est son amour pour son Freddy. Entre les lignes, on devine leur amour, leur plaisir d'être ensemble, de partager leurs affinités pour la musique, de s'apprécier mutuellement. On apprend aussi que c'est un homme fier, généreux, impliqué, vaillant et respectueux. Tout au long de cette année 1934, il accompagne sa Laurence dans les moments douloureux qu'elle doit traverser comme le décès de deux de ses sœurs. On sait que ces deux êtres qui ont perdu un enfant se gâtent et se consolent mutuellement.

Merci Jocelyn de nous avoir ouvert la porte sur cette histoire et de nous avoir permis de plonger dans l'univers d'un phare durant toute une année ! Merci aussi pour le résumé de vie de Laurence à la fin du volume des pages 109 à 111. Véritable épilogue qui nous donne la suite de la vie de Laurence, il met en perspective 40 ans de vie au phare et souligne le rôle important des femmes qui ont partagé la vie des gardiens, une vie digne des plus belles époques.

Ce livre est accessible dans différents points de vente, comme la Librairie Boucher de Rivière-du-Loup ou la librairie La Liberté de Ste-Foy (Québec). On peut également communiquer avec l'auteur jocelyn.lindsay@tsc.ulaval.ca

Poèmes des gens, d'une île et de son phare

(Par : Jean Cloutier)

Nicolas Lauzon habite Rouyn-Noranda où il enseigne l'anglais au primaire. Mais il écrit aussi des poèmes. Son premier recueil s'intitule *Géographie de l'ordinaire* (2011) et son deuxième *L'héritage du mouvement*. (2014). Pour son troisième recueil de poésie : *Pro pelle cutem (Peau pour peau)* (2016), il a côtoyé un trappeur et l'a suivi dans toutes les étapes du piégeage pour s'imprégner de la réalité du sujet afin de pouvoir la retranscrire à sa façon... en poésie ! Nicolas a besoin de vivre les événements et de rencontrer les personnages qu'il prend plaisir à décrire.



Page précédente : Nicolas dans son Kayak devant le phare de l'île Verte. Photo : J. Cloutier

Pour son quatrième projet, le poète recherchait un phare, témoin de l'histoire, de la mer, des gardiens de phare ou au moins des descendants qui l'ont fréquenté. Nicolas a alors quitté les forêts de l'Abitibi pour devenir un insulaire le temps d'un été. En occupant le poste de guide au Musée du phare de l'Île Verte, le poète a eu un accès privilégié qui a été une grande source d'inspiration pour lui. Son dernier recueil de poèmes s'intitule *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs* d'après la municipalité portant le même nom sur l'Île.

Recueil de poèmes : ***Notre-Dame-des-Sept-Douleurs***,
Disponible dans toutes les bonnes librairies, sinon demandez à votre libraire de vous le commander !

(ISBN 978-2-924397-48-0).



PAS TOUJOURS FACILE DE CONSERVER SON EMPLOI COMME GARDIEN DE PHARE...

(Par : Jocelyn Lindsay)

Il y a plusieurs décennies, on se rappelle que les changements de gouvernement entraînaient la perte de nombreux emplois divers. Cela se produisait si le titulaire était réputé avoir voté du « mauvais bord », et cela, à la faveur d'une personne ayant voté du « bon bord ». Il en était ainsi des gardiens de lumières de quai, des cantonniers, des chefs de poste et ainsi de suite. Ce qu'on sait peut-être moins, c'est que les gardiens de phare n'étaient pas à l'abri de telles possibilités.

À l'élection fédérale canadienne de 1935, Le Parti libéral de Mackenzie King remporte un gouvernement majoritaire, défaisant le Parti conservateur de R. B. Bennett. Les libéraux écrasent les tories, remportant 171 sièges contre les 39 du Parti conservateur. Or mon père, gardien du phare de l'Île Verte et homme discret s'il en était un, était soupçonné d'avoir voté conservateur.

En juillet 1937, le surintendant des phares F.V. Moffet lui transmet une lettre provenant de F. McVeigh, directeur des services maritimes à Ottawa, dévoilant qu'il avait été informé que le gardien Lindsay avait donné à Tréflé Fraser, un habitant de l'île décédé

depuis, une pompe que ce dernier avait utilisée dans sa cuisine et que celle-ci était la propriété du gouvernement. Des explications étaient donc demandées. Mon père répondit dans les jours suivants que cette allégation ne l'avait pas surpris vu que depuis les dernières élections fédérales, on cherchait continuellement des raisons pour essayer de lui faire perdre sa position. On cherche tant du côté politique que du côté du service. Il joignit à sa lettre de réponse une déclaration assermentée devant notaire, datée du 3 juillet 1937, comme preuve que cette pompe était sa propriété et non celle du département des Transports. On peut y lire : « Il est vrai que j'ai effectivement prêté au défunt Tréflé Fraser une pompe refoulante ; cette pompe était ma propriété absolue à toute fin que de droit et le département des Transports n'a aucun droit quelconque ni aucun intérêt de quelque nature que ce soit sur ladite pompe ni aucune personne que moi-même et qu'en conséquence j'avais la libre disposition de cette pompe. »

Avant de transmettre cette déclaration à Ottawa, le surintendant Moffet a cru bon demander des explications complémentaires : « Il serait bon que vous nous donniez le nom, la marque de commerce, le numéro de la pompe ou tout autre détail sur cette pompe et que vous nous produisiez un reçu, facture acquittée, correspondance, etc., prouvant que cette pompe que vous avez prêtée était bien votre propriété. D'après nos records en date du 31 mai 1929, nous vous avons expédié une pompe allemande no 5 et en date du 23 octobre 1934, nous vous en avons expédié une autre semblable. Veuillez nous dire si ces deux pompes sont encore disponibles à la station ». Probablement un peu mal à l'aise, le surintendant ajouta : « Ces renseignements vous sont demandés afin que nous puissions certifier au Ministère que la pompe que vous avez prêtée était réellement votre propriété ».



La station de phare de l'île Verte au en1933, Collection : Jocelyn Lindsay

Dans sa réponse une semaine plus tard, mon père réitéra que la pompe allemande no 3 H 97 qu'il avait prêtée était encore en sa possession et que monsieur Moffet, à sa prochaine inspection du phare, pourrait lui-même vérifier les faits. Il demanda aussi à son père René (donc l'ancien gardien) d'attester qu'il avait acheté lui-même la pompe en question et qu'elle était devenue la propriété de son fils quand, le 31 octobre 1929, ce dernier avait acheté une partie du ménage et des effets mobiliers, parmi lesquels se trouvait ladite pompe. René Lindsay fit donc, devant un notaire à Trois-Pistoles, une déclaration assermentée : « Que parmi ces effets mobiliers se trouvait une pompe allemande, que j'avais moi-même acquise de mes deniers en 1906 ou 1907 de Picard et Préfontaine, maison disparue depuis plusieurs années, marchands généraux, de la paroisse de L'Isle-Verte ». Le gardien Lindsay ajouta que les deux pompes mentionnées dans la lettre du surintendant étaient disponibles à la station, ce que monsieur Moffet pourrait aussi constater lors de sa prochaine visite au phare.

C'était astucieux d'avoir choisi un don à une personne décédée (donc bien silencieuse), et ce, sur un objet qui avait été acheté environ 30 ans plus tôt à un magasin disparu depuis. L'affaire ne semblant pas aller plus loin, nos fins limiers de la sauvegarde des biens publics ne s'arrêtèrent pas en l'absence d'un succès rapide.

Dans un second temps, on prétendit que le gardien Lindsay avait donné de la peinture jaune, propriété du gouvernement, à Antonio Lafrance, qui avait fabriqué une enseigne pour annoncer ses services de barbier. Ce dernier, devenu par après assistant-gardien à l'île Rouge, fit sur les Saintes Évangiles et devant le maire Joseph Michaud une déclaration assermentée : « Je n'ai jamais reçu, ni directement ni indirectement, de M. J.F. Lindsay, gardien du phare de l'Île Verte, aucune quantité de peinture jaune, de quelque provenance que ce soit. »

Tout était si bien commencé, il ne fallait pas s'arrêter en cours de route et on y alla d'une stratégie plus explosive. Dans un troisième temps, il fut donc allégué qu'il y a plusieurs d'années, le gardien Lindsay avait donné de la dynamite (encore là propriété du gouvernement) à monsieur Téléphore Lafrance, qui espérait découvrir une mine de charbon sur l'île. La réponse vint encore par une déclaration assermentée de ce cultivateur : « Je n'ai jamais reçu, ni directement ni indirectement, de M. J.F. Lindsay, gardien du phare de l'Île Verte, aucune quantité de dynamite, de quelque provenance que ce soit. » Dans ce cas comme dans le précédent, le gardien de phare fit dans le même sens une déclaration assermentée devant notaire.

Finalement, l'affaire fut classée, les explications données semblant avoir satisfait les instances fédérales. Il est possible que ces accusations, arrivant en rafales en très peu de temps, n'aient pas été trop convaincantes, et que les agents du bureau de Québec aient toutefois voulu s'assurer de donner à Ottawa des réponses complètes. Ajoutons aussi que les citoyens de l'île ne purent pas tirer profit de la richesse de leur sous-sol, une mine de charbon n'ayant jamais été découverte... Mais que s'était-il donc passé ? Coutumes postélectorales qu'on avait voulu appliquer à l'île ? Un député exigeant des preuves avant d'agir ? Utilisation de la disparition d'un témoin ou manque d'information chez d'autres ? Toujours est-il que le gardien, dans les décennies qui ont suivi, en tira comme leçon que s'il y avait probabilité d'un changement de gouvernement au niveau fédéral, il n'allait pas voter, ne pouvant ainsi être soupçonné d'avoir appuyé le « mauvais bord ». Cela lui réussit d'ailleurs jusqu'à sa retraite en 1964.

Les 20 ans du Musée du Phare de l'Île Verte

(Par : Jean Cloutier)

C'est en 1994 que mon épouse m'a fait découvrir le phare de l'Île Verte. À cette époque, le site était géré par M. Michaud et la cabane du criard abritait un petit centre d'interprétation improvisé. Nous pouvions y consulter quelques panneaux laminés ayant un certain rapport au fleuve.

En 1996, la Municipalité reprit possession du site et créa la Corporation des maisons du phare de l'Île Verte pour en assurer la gestion. Ceux-ci demandèrent à Pierre-Henry Fontaine s'il pouvait continuer à meubler la cabane du criard avec ses documents, photos, os et autres artefacts décrivant la faune aquatique locale. À ce moment, j'étais en arrêt de travail avec une hernie discale. Pierre-Henry, mon beau-père, me demanda si je pouvais faire une petite recherche sur l'histoire du phare afin de meubler un coin de ce bâtiment et afin d'occuper mes temps libres aussi.

Je parlais de loin, car la seule chose que je connaissais de ce phare se retrouvait sur la carte marine, soit une petite plume violette avec l'inscription : Fl 5 sec. 16 m, 15M. Ce fut alors le début d'une recherche qui dure depuis 20 ans.

Lors de toutes ces années, j'ai eu la chance et le plaisir d'interviewer les frères Jocelyn et Charles Lindsay dont le père avait été le dernier gardien de quatre générations de gardiens de phare sur ce même site. Leur tante, Mme Cécile Lindsay, née au phare également en plus d'avoir épousé le gardien du phare de l'île Rouge fut une ressource orale de premier plan au début de mes recherches. Plusieurs rencontres passionnantes

avec M. Armand Lafrance, le dernier gardien à l'Île Verte, mais aussi gardien du phare de la Pointe-au-Père, m'ont permis de comprendre divers aspects administratifs et techniques de l'emploi. Son beau-frère, Charles-Hector Fraser, aussi gardien de phare, est encore aujourd'hui une personne sur qui je peux compter pour me donner des explications à propos de cette profession disparue au Québec.

La lecture de dizaines de livres sur le sujet, des dizaines de visites de différents centres d'archives, des milliers de pages de documents bien classées dans mon ordinateur, sans oublier plusieurs heures d'enregistrement avec les personnes clés précédemment mentionnées m'ont donné les connaissances pour pouvoir élaborer un petit musée. À cela s'ajoute la fabrication de maquettes, l'acquisition d'objets et d'artefacts généreusement offerts par les gens rencontrés ou achetés chez des antiquaires. Au fil des ans, se sont ajoutés les deux canons à brume qui ont été rapatriés ainsi que deux systèmes lumineux pour compléter la collection.



Mais 10 ans après ses débuts, le petit musée a été complètement repensé et refait pour les festivités du 200^e anniversaire du phare en 2009. C'est avec une aide financière du Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et de la collaboration de ma bonne amie Lise Cyr qui travaillait à ce moment pour Parcs Canada que le musée a pris de l'expansion. Il occupe aujourd'hui trois bâtiments, dont le phare, la cabane du criard et le hangar à pétrole, et est ouvert au public de la fin juin à la fin septembre.

Remerciements à tous ceux qui ont partagé avec moi leurs connaissances, leur temps, leurs objets, leurs photos et leurs documents me permettant de créer ce petit musée. Déjà 20 ans à chercher et à raconter l'histoire de ce premier phare du Saint-Laurent !

Partons la mer est belle

(Par : Jean Cloutier)

C'est le nom qu'a donné Caroline Fortier à sa page FaceBook et son blogue officiel. Elle est officier sur les traversiers de Tadoussac–Baie-Ste-Catherine et s'est donné la mission personnelle de garder éveillée la culture maritime dans le temps, à travers les générations présentes et futures. L'utilisation des réseaux sociaux est un moyen convivial qui lui permet, à son rythme de non seulement raconter ses histoires, mais également celles d'autres hommes et femmes ayant ou ayant eu ce feu sacré. Elle veut aussi intégrer d'autres aspects de la culture maritime, tels **les phares**, les naufrages, les navires sans oublier le vocabulaire maritime si riche et les chants marins.



Caroline offre un cadeau à ceux qui la suivent : Un calendrier perpétuel. C'est-à-dire un calendrier que l'on peut imprimer chez soi, que l'on peut débuter n'importe quand dans l'année et qui est bon pour n'importe quelle année.

Vous pouvez consulter sa page FaceBook et son blogue ici :

Partons la mer est belle.ca www.partonslamerestbelle.ca

La fabrique culturelle met les phares en lumière

(Par Lise Cyr)

La fabrique culturelle est une plateforme numérique multiformat produite par Télé-Québec. Elle offre une tribune pour faire partager et faire rayonner les talents d'ici. Pour ceux et celles qui ne sont pas familiers avec cet organisme subventionné par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, vous pouvez vous rendre sur leur site www.lafabriqueculturelle.tv. Vous y découvrirez l'échantillonnage de thèmes aussi diversifiés que : les arts visuels, les arts de la scène, le cinéma, les courts-métrages, la création numérique, le design et l'architecture, la littérature, les métiers d'art, la musique et le patrimoine et société.

En juillet dernier, la fabrique culturelle a mis les phares à l'honneur. Sept thèmes ont été mis en ondes faisant ressortir différents aspects des phares et de nouvelles utilisations de ceux-ci :

- **Le phare du Pilier-de-Pierre – 175 ans au milieu du Saint-Laurent**

- Film d'une durée de 8 minutes et 25 secondes présentant l'histoire du phare par l'entremise de Pierre-Yves Bourgault, petit-fils du gardien Antonio Bourgault. Ce dernier, gardien du phare de 1926 à 1960, a connu plusieurs changements technologiques. Pierre-Yves s'est rendu sur le Pilier-de-Pierre avec l'équipe de tournage et nous fait découvrir le site avec des souvenirs et des anecdotes de l'époque où il allait y passer l'été avec son grand-père. Le document est illustré de plusieurs photos d'archives.

- **Patrick Matte, Chasseur de phares**

- Sous forme d'écrits, le document retrace la démarche de notre collègue Patrick Matte. Il raconte comment Patrick est venu à découvrir et même à tomber en amour avec les phares. On y voit de nombreuses photos couvrant l'ensemble des phares de l'est du Québec.

- **Haut-fond Prince – Un film de Martin Rodolphe Villeneuve**

- Ce moyen-métrage d'une durée de 44 minutes est la diffusion d'un film de fiction dont l'action se déroule sur le pilier-phare du Haut-fond Prince. Le scénario est basé sur l'histoire d'un écrivain qui s'y isole pendant un mois, inspiré par le récit de la tempête de Noël 1966, qui a failli coûter la vie aux trois gardiens présents dans le phare.

- **Le phare de l'Île Verte – Ode à la lenteur**

- Film de 6 minutes et 10 secondes, cette vidéo relate l'aventure de l'écrivaine Véronique Bachand, poète et slameuse, qui a vécu une résidence d'artiste au phare de



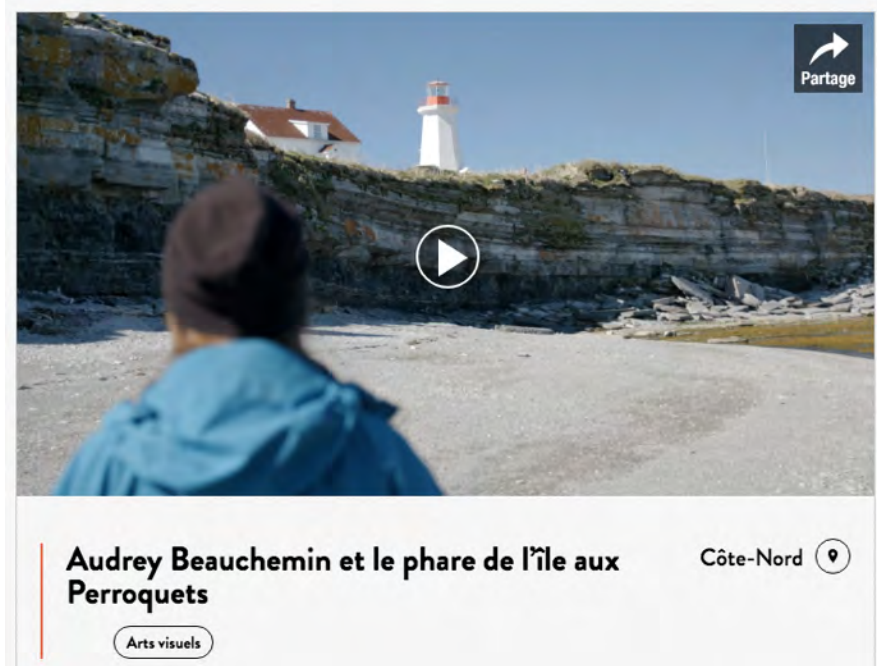
l'Île Verte. Elle y a découvert un lieu propice à la contemplation, ce qui a inspiré des textes faisant l'éloge de la lenteur et de la prise de conscience qu'on vit trop facilement des vies dictées par des rythmes de consommation.

- **Klô Pelgag en perfo au sommet du phare de La Martre**

- Performance d'une durée de 4 minutes et 54 secondes dans laquelle la musicienne Klô Pelgag fait résonner la tour de bois du phare de La Martre avec ses musiciens en interprétant *Le dermatologue*, une pièce tirée de son album *L'alchimie des monstres*.

- **Audrey Beauchemin et le phare de l'île aux Perroquets**

- On connaît déjà Audrey pour son implication dans la sauvegarde de la station de phare de l'île aux Perroquets. Ce film, d'une durée de 6 minutes et 19 secondes nous montre d'autres facettes de ses talents, dont celui d'artiste en arts visuels. Elle retourne



sur l'île aux Perroquets après trois ans et nous fait voir la renaissance de ce phare comme une œuvre participative impliquant l'apport de nombreux intervenants.

- **La malédiction du phare du Rocher aux Oiseaux**

- Originaire des Îles de la Madeleine, le conteur Cédric Landry nous livre un conte original d'une quinzaine de minutes sur les naufrages et autres histoires funestes arrivées sur ce rocher en plein golfe du Saint-Laurent.

OZÉNI-PHARE DELISLE

(Par : Jean Cloutier)

J'ai déjà eu un assistant-gardien qui avait un oeil sur mon poste de gardien-chef.

Le déplaisant, y faisait toutes sortes de choses pour me faire mal paraître devant l'inspecteur des phares. Une fois y avait même écrit dans le LOG BOOK du phare : «Le Gardien est saoul aujourd'hui»

Je n'ai pas aimé ça et avant de le congédier, j'ai écrit dans le même LOG BOOK :

« Pour faire changement l'assistant-gardien est sobre aujourd'hui.»

Tiens toé !!



Au nom de tous les gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent, le comité du Bulletin désire vous souhaiter
de Joyeuses Fêtes !



La page Facebook de La route des phares

Entre chacun de nos **Bulletins des Amis des phares**, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook pour y trouver des informations, des liens, nos capsules historiques et plus encore.

<https://www.facebook.com/routedesphares>

NE PAS OUBLIER DE COMMANDER
VOTRE AFFICHE DE PHARES DE NOTRE
PHOTOGRAPHE PATRICK MATTE SUR
KICKSTARTER !

<https://www.kickstarter.com/projects/patrickmatte/affiche-des-phares-du-saint-laurent?ref=59tq3p>

Comité du Bulletin des Amis des phares :

Jean Cloutier, Marie-Christine Payette, Lise Cyr
et Patrick Matte

Si vous avez des commentaires, des suggestions, des témoignages, des corrections, des ajouts, des textes ou des photos qui sont appropriés pour la prochaine parution, veuillez les transmettre à : Jean Cloutier de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent à l'adresse suivante : corporation@routedesphares.qc.ca



Merci à monsieur Marcel Labbe pour sa proposition d'ajouter une table des matières et de numéroter les pages du Bulletin. C'est certain que le Bulletin a pris de l'ampleur au fil des ans et nous avons manqué sur ce point.